

INNOVATION

# GDa Conseil Collectif

au service de la performance  
de votre exploitation



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AUBE

# GDA Conseil Collectif



La Chambre d'agriculture développe son offre GDA de conseil agro-technique. Cette nouvelle offre vous est entièrement dédiée et répond à vos besoins pour optimiser votre exploitation, tout en préservant votre autonomie



## Vos avantages

- ✚ **AMÉLIORER** votre revenu avec une approche technico-économique et un conseil indépendant
- ✚ **ÉCHANGER** : partage d'expérience avec d'autres agriculteurs dans un esprit convivial avec l'appui d'experts
- ✚ **ÊTRE ACCOMPAGNÉ** au quotidien par un conseiller qui connaît votre territoire et qui répond aux besoins de votre exploitation
- ✚ **FÉDÉRER** : faire partie d'un groupe qui **CONSTRUIT SON PROJET** pour renforcer le lien entre adhérents



## Des conseillers sur votre territoire



1 GDA Ouest Aubeois .....	03 25 21 53 11
2 GEDA Champenois .....	03 25 43 72 84
3 GDA de Champagne Crayeuse Auboise .....	03 25 46 90 19
4 GDA de Brienne .....	03 25 92 99 11
5 GDA du Pays d'Othe .....	03 25 46 71 45
6 GDA Piney-Lusigny .....	06 80 67 94 57
7 GDA Vendevre & Barse .....	03 25 29 29 98
8 GDA de Soulaïnes .....	03 25 92 10 92
9 GEDA du Bassin de l'Armanche .....	03 25 29 29 98
10 GDA du Barséquanais .....	03 25 29 29 98
11 GDA de Champignol .....	03 25 29 29 98





# Une offre performante de conseil agro-technique

■ Groupes de - de 60 adhérents  
■ Groupes de + de 60 adhérents

**N** Nouveau

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
<b>Tours de plaines techniques</b>		■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■ visite essai					■	■
<b>Animations thématiques en tour de plaine</b> <b>N</b>	<p>4 séquences terrain animées par un expert du réseau des Chambres d'agriculture : changement de système, sol, coût de production, commercialisation...</p> <p>8 séquences</p>											
<b>Réponse téléphonique à vos questions techniques &amp; réglementaires du quotidien</b>	<p><b>N</b> Une hotline Craie ou Terres colorées est à votre disposition pour une réponse immédiate. Votre conseiller reste accessible suivant ses disponibilités</p> <p>8h-13h 15/02      8h-18h 15/06      8h-13h 1/09      8h-18h 15/11      8h-13h</p>											
<b>Réunions technico-économiques</b>								■			■ ■	■ ■
<b>Guides techniques</b>							■ Guide Automne		■ Guide Printemps			
<b>Notes thématiques</b>	4 à 5 notes : choix variétaux, azote...											
<b>Messages techniques</b>	■	■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■	■
<b>Application smartphone</b> <b>N</b>	Elle vous permettra, en accès déconnecté, d'accéder à : Foire Aux Questions (FAQ) - alertes techniques - messages techniques...+ un <b>extranet</b> pour accéder aux guides et à différents outils											
<b>Expérimentations</b>	<p>Maintien d'un réseau d'essais de proximité dans votre territoire</p> <p>Organisation de visites d'essais intra ou inter GDA</p>											
<b>Visites de parcelles à problèmes</b>	Seules les visites de parcelles susceptibles de bénéficier à l'intérêt collectif (problème nouveau, accident de culture) font désormais partie de la prestation GDA											
<b>Vie de l'association</b>	<p>Le conseiller affecté au GDA assiste le groupe à la préparation et à la réalisation de l'Assemblée Générale, des Conseils d'Administration et des réunions de Bureau</p> <p>Il participe également à la gestion administrative du GDA</p> <p>Le volume de temps attribué à ces missions est de <b>8 jours</b> (- 60 adhérents) ou <b>12 jours</b> (+ 60 adhérents)</p> <p><b>N</b> Un expert en ANIMATION est à disposition de chaque groupe à hauteur de 2j/an, pour construire le projet territorial du groupe</p>											
<b>Animations diverses</b>	Affectation d'un forfait de <b>3j/groupe</b> (- 60 adhérents) à <b>5j/groupe</b> (+ 60 adhérents) pour la réalisation de diverses actions : étude spécifique, visite thématique... NB : si ces actions aboutissent à la création d'un groupe projet, ce temps n'est pas décompté du forfait											
<b>Formations collectives</b>	Le groupe peut être à l'initiative de formations pour l'amélioration des compétences. Le temps passé par le conseiller à la préparation et à la participation des formations VIVEA ne donne pas lieu à facturation au GDA											



## Et pour aller toujours plus loin

Vous souhaitez partager avec d'autres agriculteurs une expertise au sein d'un groupe dédié

### ✚ découvrez l'offre "Groupes INNOVANTS"

Un animateur, avec l'appui d'experts, accompagne votre groupe sur le thème que vous aurez choisi avec des objectifs de réalisation sur vos exploitations.

Il vous manque un accompagnement spécifique, vous avez une demande précise sur une question technique, du conseil sur votre exploitation...

### ✚ découvrez l'offre individuelle "SUR MESURE"

Vous souhaitez être accompagné pour réaliser votre commande morte saison, vous souhaitez des tours de plaine sur vos parcelles, vous souhaitez être accompagné pour être à jour dans vos documents réglementaires, vous souhaitez être accompagné sur une thématique précise nécessitant une expertise...

Contactez votre conseiller pour exprimer votre besoin, et définissez ensemble l'accompagnement qui vous convient.



## Un Tarif Adapté\* par palier, ht

pour les 300 premiers ha = 4,20 €/ha

de 301 à 500 ha = 2,10 €/ha

+ de 500 ha = 1 €/ha

\*(hors cotisation Végellia et la part GDA)

Exemple de tarif pour 340 ha :

340 ha = (300 ha x 4,20 €) + (40 ha x 2,10 €)



### Chambre d'agriculture de l'Aube

2 bis, rue Jeanne d'Arc

CS44080 - 10014 TROYES Cedex

03 25 43 72 72 - Fax 03 25 73 94 85

mail : contact@aube.chambagri.fr

[www.aube.chambre-agriculture.fr](http://www.aube.chambre-agriculture.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AUBE